

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16.02.2021

Date de convocation : le 10 février 2021

Ouverture de Séance : 20h00

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Nombre de procurations : 2

Votants : 13

PRESENTS : Christian ROUX, Max BERNARD, Yvan BIOUD, Colette GIROUD, Richard HAUTON, Patrice LETOURMY, Antoine PIETRERA, Denis QUANTIN, Yvan ROUFET, Alice SERTOUR, Marie-Christine VIOLA

ABSENTS : Isabelle CHION VALLIER pouvoir à Denis QUANTIN, Fabienne CROZE pouvoir à Colette GIROUD, Marina CORDONNIER, Nicolas VIBOUX

Secrétaire de séance : Marie-Christine VIOLA

## **ORDRE DU JOUR :**

- Nomination du Secrétaire de séance
- Présentation au Conseil Municipal du projet Pep's Trièves par Monsieur Gilles BARBE
- Approbation du compte-rendu de la séance du 19 janvier 2021
- Agenda
- Point communauté de Communes du Trièves
- Dénomination et numérotation métrique de la voie : « Chemin de la Tine »

### Village Digital

#### Finances/Budget

- Point recrutement sur le poste secrétariat
- Information RIFSEEP

#### Ecole/Jeunesse

- Ecole
- Cantine

#### Travaux / Urbanisme

- Révision allégée du PLU
- Point sur les travaux divers
- Point sur les autorisations d'urbanisme : PC modificatif DAUPHILOGIS, PC Raphaël ITALIANA, DP Richard HAUTON, DP Bernard GACHET
- Emplacements réservés : ER9 (cheminements doux et préservation de la haie) et ER10 (création d'une voirie)

### Requalification Village et des hameaux

### Vie Locale/Communication/Culture

### Environnement/Cadre de vie

### Agriculture

- Questions diverses
- Vente AREA
- Dénomination Impasse de la Luzerne

## Nomination du secrétaire de séance

Marie-Christine VIOLA est nommée secrétaire de séance.

### **Vote pour à l'unanimité**

#### 1. Présentation au Conseil Municipal du projet Pep's Trièves par Monsieur Gilles BARBE

Pep's Trièves (Projet de l'Emploi Participatif et Solidaire) : projet participatif et solidaire, pour permettre le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée dans le Trièves.

Application de trois principes :

- « Nul n'est inemployable »,
- « Ce n'est pas le travail qui manque »,
- « L'argent ne manque pas ».

Rappel des étapes :

- Printemps 2019 : décision de déposer la candidature du Trièves, à l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » : TZCLD.
- Juin 2021 : dépôt de la candidature du Trièves suite au vote de la loi de décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée ».

Le projet est conduit avec une méthode participative et structurée par le biais d'un Comité Local pour l'Emploi (CLE) qui réunit des habitants, des demandeurs d'emploi, des associations, des collectivités locales, des employeurs, des organismes partenaires, des élus, des représentants de structures d'insertion.

Le CLE est structuré en commissions avec des thèmes particuliers.

Initiative soutenue par Le Département, la Communauté de Communes du Trièves, Pôle Emploi.

Financement : environ 18 000 € par poste, à savoir qu'un poste coûte environ 26 000 €. Chiffre à dégager par l'entreprise à but d'emploi de 8 000 €.

Les contrats proposés sont des CDI.

But : baisse du nombre de chômeurs de longue durée.

Pour cela : identification des besoins (ex. aide à la personne...).

Les activités créées ne doivent pas être concurrentielles.

80 activités identifiées.

Quels liens avec Sinard ?

Comment aider, soutenir le projet ?

Identifier les besoins.

Création d'une entreprise à but d'emploi.

Délibération possible.

Sur le territoire du Trièves : 370 chômeurs de longue durée recensés par Pôle Emploi.

#### 2. Approbation du compte-rendu du 19 janvier 2021

Le compte-rendu de la séance du 19 janvier 2021 est approuvé.

**Vote : 12 voix pour, 1 abstention**

#### 3. Agenda

- Mercredi 17 février à 10h00 : Commission PLU
- Lundi 22 février à 9h30 dans la salle du Conseil Municipal : Copil « Requalification des espaces publics de Sinard et de ses hameaux » - Présentation de l'esquisse
- Mardi 23 février à 20h00 : Commission Urbanisme
- Jeudi 25 février à 18h00 à la Communauté de Communes : Commission Tourisme
- Lundi 1<sup>er</sup> mars à 17h30 : Comité Syndical du TE38

- Mardi 9 mars à 20h00 : Réunion adjoints
- Jeudi 11 mars à 18h00 : Commission Finances/Budget
- Mardi 16 mars à 20h00 : Conseil Municipal
- Mardi 23 mars à 20h00 : Conseil Municipal/Vote BP 2020
- Samedi 27 mars à 9h00 : Conseil Communautaire

#### 4. Point Communauté de Communes du Trièves

- Présentation par « Orange » d'un projet d'installation d'antennes pour couvrir toutes les zones blanches à proximité des voies de circulation, et du programme « New Deal ».
- Budget : de plus en plus de prises de compétences optionnelles et facultatives pour la Communauté de Communes ce qui engendre des frais structurels, pas toujours accompagnés de recettes. Comment continuer à fonctionner ?
- Point sur la prise de compétence « Mobilités ».

#### 5. Dénomination et numérotation métrique de la voie : « Chemin de la Tine »

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal, conformément à l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, de régler par ses délibérations les affaires de la commune, et en l'occurrence de délibérer sur le nom à donner aux rues et places publiques.

Il expose que suite à la mise en place de la dénomination des voies et de la numérotation métrique sur la commune et les hameaux (délibération n° D201912\_50 du 17 décembre 2019), une réclamation a été adressée à la Collectivité par des riverains sollicitant la re nomination du « Chemin de la Tine » en « Chemin de Dédé »,

Considérant que ce chemin, privé, a officieusement été nommé depuis plusieurs années « Chemin de Dédé » par les riverains,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE de renommer la voie « Chemin de la Tine » en « Chemin de Dédé »,  
 ADOPTE le système de numérotation métrique retenu pour chaque point d'adressage,  
 CHARGE Monsieur le Maire d'informer les utilisateurs (particuliers, La Poste, gestionnaires des réseaux, administrations et services publics...) de la nouvelle dénomination de ladite adresse,  
 AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs permettant la mise en œuvre de cette opération.

**Vote : 10 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention**

#### 6. Commissions Communales

##### Village Digital

➤ RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données personnelles) : la collectivité doit nommer un DPO (Délégué à la Protection des Données) : personne chargée de la protection des données personnelles au sein de la collectivité. Le DPO ne peut être un élu, le DPO peut être un agent, il peut être « externalisé » avec un intérêt limité pour la taille de la collectivité.

##### Finances/Budget

➤ Point recrutement sur le poste de secrétariat : suite au deuxième entretien composé de Christian ROUX et Colette GIROUD, c'est Eliane FOURNIER qui a été retenue. Prise de poste le 4 mai 2021.

➤ Information sur le RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) : obligation pour les collectivités de mettre en place cet outil qui a pour but d'uniformiser le régime indemnitaire entre tous les agents de la collectivité.

Le personnel de Sinard est constitué de trois groupes d'agent :

- Catégorie B : 2 agents
- Catégorie C1 : 3 agents
- Catégorie C2 : 3 agents

Ce nouveau régime indemnitaire est composé de deux parts :

- L'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale du régime indemnitaire : part fixe de la prime, versée mensuellement,
- Le CIA (Complément indemnitaire annuel) : part variable fixée en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

IFSE : obligation de verser à minima à tous les agents de même catégorie, la somme maximale perçue par l'un deux avant la mise en place du RIFSEEP.

CIA : montant variable déterminé pour l'année lors de l'entretien professionnel.

La Loi encadre le montant possible à verser.

Exemple :		50 %
- B : 2 380 €/an	maximum	1 190 €
- C1 : 1 260 €/an	maximum	630 €
- C2 : 1 200 €/an	maximum	600 €

Prévisions budgétaires avec CIA à 50 % : + 3 500 € pour l'IFSE  
+ 8 600 € pour le CIA

### Ecole/Jeunesse

➤ Ecole : gestion absence du personnel. Les personnes appelées en remplacement ont très bien rempli leur mission.

L'activité ski de fond à Gresse en Vercors a pu avoir lieu, une dernière séance est prévue le 3 mars 2021.

➤ Cantine : réorganisation en fonction du nouveau protocole sanitaire.

Fréquentation : toujours inférieure à 80 enfants/jour.

### Travaux Urbanisme

➤ Révision allégée du PLU : information sur la rencontre avec les requérants qui aura lieu le 25 février avec pour ordre du jour : présentation de l'avancée des travaux.

➤ Point sur les travaux divers :

- DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) : réunion programmée jeudi 25 mars à 10h00 en Mairie de Sinard avec le bureau d'études NICOT.
- Assainissement de la Morte et des Jaillets : contact pris avec les propriétaires pour le nouveau tracé aux Jaillets.
- Local archives : rencontre avec les artisans le 1<sup>er</sup> mars à 17h00 pour planifier le démarrage des travaux.
- Travaux voirie :
  - ↳ Demande de devis pour la réfection des chemins : Chemin de la Brise/La Plaine, Chemin de Charrant, Chemin de Pépineyres,
  - ↳ Chemin de Pépineyres : rendez-vous le 17 février à 10h00 sur place avec la commune de Monestier de Clermont et la Société Co-Forêt qui doit intervenir sur la gestion d'une plantation.

➤ Point sur les autorisations d'urbanisme : PC modificatif DAUPHILOGIS, PC Raphaël ITALIANA, DP Richard HAUTON, DP Bernard GACHET.

➤ Rendez-vous programmé jeudi 18 février 2021 avec Monsieur Stéphane RUBAUD, La Ferme des Coquelicots aux Jaillels.

➤ Emplacements réservés : ER9 (cheminements doux et préservation de la haie) et ER10 (création d'une voirie) : courrier reçu de la famille POULAT pour nous informer de leur déception du prix proposé par la commune pour l'acquisition des surfaces inscrites en emplacements réservés au PLU. La famille POULAT souhaite vendre ce dont la commune aurait besoin.

Cette proposition est mise au débat du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal se positionne sur le maintien de la proposition initiale de la commune.

**Vote : 9 pour, 4 abstentions**

#### Requalification du Village et de ses hameaux

➤ Réunion du Comité de Pilotage programmée : lundi 22 février à 9h30

#### Vie locale/Communication/Culture

➤ Le prochain « Sinard Infos » est en préparation.

➤ Stationnement de « O'Camion » : vente d'hamburgers et de poulets rôtis, le dimanche soir de 16h00 à 18h00 à partir du 24 février 2021.

➤ Initiative d'entraide de la part de Serge BRUN : L'EntrAIDE SinarDOUCE.  
Formulaire disponible au tableau d'affichage à côté de la bibliothèque.

#### Environnement/Cadre de Vie

➤ Rien de nouveau pour la plateforme de déchets verts proche du lagunage.

#### 7. Questions diverses

➤ Vente AREA : réponse favorable de la part d'AREA pour la vente de la maison du Collet à la proposition de prix faite par la Commune (30 000 €).

➤ Dénomination de la voie « Impasse de la Luzerne » : suite au courrier reçu des propriétaires de l'Impasse nous demandant de revoir la dénomination de cette voie en « Impasse des Marronniers ».

Cette proposition est mise au débat.

**Vote pour à l'unanimité du maintien du nom « Impasse de la Luzerne »**

=====

*La séance est levée à 24h00*